

**COLLECTIVITES TERRITORIALES
PLUS DE SEL SUR LES TROTTOIRS, MAIS DES PLAQUETTES DE BOIS**

14 janvier 2010



La ville de la Chaux de fond (Suisse) a élaboré une plaquette de bois qui favorise l'adhérence des piétons et la fonte de la glace. La Ville de Berne teste actuellement ces plaquettes sur ses trottoirs à la place du sel ou du gravier, un procédé 100% écologique, assure le directeur de la société créatrice.

Avec le froid polaire qui a régné ces dernières semaines, c'est une solution en plein développement en Suisse. Actuellement, près de 300 communes en Suisse utilisent cette méthode développée à La Chaux-de-Fonds, selon le directeur de la société productrice Bernard Konowal. La Ville de Berne s'y met et teste actuellement des plaquettes de bois à la place du sel ou du gravier.

Le fonctionnement de ces plaquettes (qui ne sont pas des copeaux, souligne Bernard Konowal) est simple : imprégnées de saumure de magnésium, elles font fondre la glace et s'incruster sur le verglas ou la neige tassée, permettant ainsi une bonne « accroche ». Le procédé est à 100% écologique, assure le directeur de la société : le bois pour la fabrication est récupéré dans les scieries, les plaquettes sont très peu corrosives et à la fin de l'hiver, les résidus biodégradables s'évacuent avec les pluies. Enfin, elles s'intègrent aux boues des stations d'épuration ou se décomposent naturellement, voire servent de bois de chauffage.

Cet antidérapant serait aussi économique à l'usage, les plaquettes de bois, plus légères que la glace, empêchent Stop Gliss Bio de « couler ». Selon Stop Gliss Bio, 1 seul épandage sécurise immédiatement les trottoirs et les routes pendant 5 jours et jusqu'à - 45°C, alors qu'avec le sel, le calcium ou le gravier, il est nécessaire de saler 2 à 3 x par jour et pendant 5 jours soit 10 à 15 fois ! Même l'esthétique n'a pas été oubliée : les plaquettes sont en bois de peuplier ou de sapin, mais celles en hêtre sont plus belles, assure Bernard Konowal.